

1 0 6 4 - -▶



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

Conakry, le 06 OCT 2022

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ELEVAGE

AGRICULTURE FAMILIALE, RESILIENCE ET
MARCHE-AgriFARM

AVIS D'APPEL D'OFFRES

DAO N°06/MAE/AgriFARM//2022

Le Gouvernement Guinéen a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) dans le cadre du Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marché-AgriFARM-, et l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux de construction de deux (2) marchés de collecte pour le compte du Projet AgriFARM dans les préfectures de Mali et Kérouané.**

1- Ces travaux sont constitués de deux (2) lots et seront exécutés dans la commune urbaine de Mali et le District de Sanankoroni dans la Commune Rurale de Damaro, Préfecture de Kérouané pour un **délaï d'exécution de dix (10) mois pour le lot 1 et huit (8) mois pour le lot 2.**

Lot 1 : Construction d'un marché c'e collecte dans la Commune urbaine de Mali, Préfecture de Mali et

Lot 2 : Construction d'un marché de collecte dans le District de Sanankoroni, Commune Rurale de Damaro, Préfecture de Kérouané ;

2- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à travers le PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉILIENCE ET MARCHE-AGRIFARM, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les Travaux de construction de deux (2) marchés de collecte pour le compte du Projet AgriFARM dans les préfectures de Mali et Kérouané.

3- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 et suivant du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas c inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet AgriFARM sis dans la Commune Urbaine de Mamou, Quartier Tambassa , E-mail : safiatou.dialloagrifarm@gmail.com / ; Tel : 622 27 24 43/ kabamanfa@gmail.com / ; Tel : 628 66 16 34/ du lundi au Jeudi de 9 H à 17H 30 et le vendredi de 9 H à 13 H.

5. Les exigences en matière de qualifications applicables aux candidats sont les suivantes :

Capacité financière : Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir les bilans des trois (3) dernières années ;
- Avoir une capacité financière ou une facilité de crédit délivrée par un établissement financier reconnu d'un montant de :

Lot 1 : un milliard cent cinquante millions de francs guinéens (1 150 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible

Lot 2 : un milliard cent cinquante millions de francs guinéens (1 150 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible ;

Capacité technique et expérience : Le Candidat doit prouver avec documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : la réalisation d'au moins deux (2) marchés similaires en nature et en volume durant les cinq (5) dernières années et disposer d'un équipement et d'un personnel qualifié et suffisants.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du *10 Octobre 2022* à 10H 00 contre un paiement non remboursable d'un montant de **cinq Millions Francs Guinéens (5 000 000 GNF)**.

La méthode de paiement sera comme suit : **30%** du montant à verser au compte de **l'ARMP sur 201 1000 407**, **50%** du montant à verser au trésor Public au compte **N° 41 110 71** et **20%** du montant au compte de l'autorité contractante sur le **numéro orange money 611 41 23 17**. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

7. Les offres financières doivent être obligatoirement soumises en ligne sur la Plateforme de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://offre.magel.gov.gn> au plus tard.

Les offres devront être rédigées en langue française et les versions physiques déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après : siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHÉ-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine au plus tard le jeudi, le *10/11/2022* à 11H 00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés. Les offres seront ouvertes le même jour à 11H 30 mn en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHÉ-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : quarante-cinq millions de francs guinéens (45 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Lot 2 : quarante-cinq millions de francs guinéens (45 000 000 GNF) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

9. Ces garanties demeureront valides pendant **cent vingt (120) jours** après le dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée **de 90 jours** à compter de la date limite de soumission.



Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Mamoudou Nagnalen BARRY